

De: Larin, Marc [Marc.Larin@mtq.gouv.qc.ca]
Envoyé: 15 juillet 2010 09:15
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: RE: RE : BAPE-question complémentaires en DQ13

Bonjour madame Boutin,

Tel que convenu, voici la lettre signée des engagements court terme du MTQ dans ce dossier, tel que spécifié dans notre réponse du 29 juin dernier à la question 5.

Salutations.

Marc Larin, urb.
Chef du Service des inventaires et du Plan
Direction de la Côte-Nord
Ministère des Transports du Québec
625, boul. Laflèche, bureau 110
Baie-Comeau (Qc) G5C 1C5
Téléphone: (418) 295-4765 poste 2298
Télécopieur: (418) 295-4766
marc.larin@mtq.gouv.qc.ca

Baie-Comeau, le 14 juillet 2010

Madame Lorraine Richard
Députée de Duplessis
Bureau de circonscription
700, boulevard Laure, bureau 227
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1

Objet : Sécurité routière dans les villages de la Minganie
N/Dossier : 30 540

Madame la Députée,

J'ai pris connaissance de votre lettre concernant la sécurité routière en lien avec le chantier hydroélectrique de la rivière Romaine.

À ce chapitre, la Direction de la Côte-Nord (DCN) du ministère des Transports a été approchée dernièrement par Hydro-Québec conformément à ses engagements issus de son étude d'impact afin de participer avec la Sûreté du Québec à l'analyse de la sécurité dans les municipalités concernées de la Minganie et de proposer, s'il y a lieu, des solutions adaptées.

Ces partenaires ont d'ailleurs rencontré le Conseil des maires de la MRC de Minganie, le 17 mai 2010, à Havre-Saint-Pierre afin de dresser un état des problématiques connues et des mesures potentielles.

À la lumière de ses premières analyses, la DCN a convenu de mettre en place dès que possible, au cours de l'été 2010, certaines mesures visant la signalisation. Ainsi, les panneaux scolaires des municipalités de l'ouest de la Minganie seront remplacés par des panneaux de plus grande dimension (900 x 900 mm) et seront munis d'une pellicule davantage rétro réfléchissante, tel qu'il est prescrit dans les nouvelles normes. De plus, des traverses pour les écoliers seront aménagées dans les zones scolaires à l'aide d'un marquage au sol ainsi que la signalisation nécessaire.

Enfin, la DCN travaillera, dès cet été, à préparer une intervention pour l'année 2011-2012 visant à asphalté les accotements de la route 138 sur une largeur de 1,75 m, lorsque possible, dans les limites des périmètres urbains des municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean et Longue-Pointe-de-Mingan.

À cela s'ajoute, comme vous le savez déjà, le projet pilote des Armateurs du Saint-Laurent en partenariat avec le Ministère et Hydro-Québec visant à alléger l'accroissement de la circulation sur la route 138 en ayant recours au mode maritime dans les chaînes de transport des marchandises du chantier « la Romaine ».

Toutes ces mesures s'ajouteront donc à celles déjà envisagées par les autres partenaires, telles que les activités de sensibilisation auprès des camionneurs, les navettes de travailleurs entre Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre mises en place par Hydro-Québec et les activités de renforcement de la surveillance des limites de vitesse par la Sûreté du Québec.

La DCN demeure donc sensibilisée aux préoccupations soulevées par ce projet et poursuivra l'analyse de solutions justifiées qui auront une incidence positive sur la sécurité routière.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Michel Bérubé

MB/ML/lla

- c. c. MM. Julien Boudreau, préfet de la MRC de Minganie
- Martin Beaudin, président du conseil d'établissement de l'École Saint-François-d'Assise, Longue-Pointe-de-Mingan
- Florent Gagné, mandataire de la ministre Nathalie Normandeau
- Paul Desroches, ing., directeur, Projets de centrales – Romaine et Haute-Mauricie
- Shawn Dulude, directeur du poste de la Minganie, Sûreté du Québec
- Étienne Cormier, chef du Centre de services de Havre-Saint-Pierre
- Marc Larin, urb, chef du Service des inventaires et du Plan
- Michel Pelletier, ing., Service des inventaires et du Plan